



## PROCES VERBAL DE LA REUNION

### DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 AVRIL 2024

Le quinze avril deux mille vingt-quatre, dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle de la mairie sous la présidence d'Yvan NOEL.

#### PRESENTS :

**Claudine CORNU, Valérie THEVENOT, Nathalie KHEMDOUDI, Valérie BESSARD-MANDRILLON, Christine BOUILLOT, Joël CORPET, Joëlle DE MATTEIS, Pascal VAN DORSSELAER, Jean Luc MEUNIER, Pierre FLEURY, Aline ROUSSEAUX, Denis RAUX**

#### ABSENTS :

**Mathieu BERNARD avec pouvoir Pascal VAN DORSSELAER, Julien GAUDET avec pouvoir Jean-Luc MEUNIER**

#### SECRETAIRE DE SEANCE :

Claudine CORNU

#### **ORDRE DU JOUR :**

Approbation PV dernière séance : après correction adopté à l'unanimité

#### **DELIBERATION AFFECTATION DE RESULTAT 2023 ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Celui-ci se résume ainsi :

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses 2023 : 982 161,76 €

Recettes 2023 : 1 077 506,95 €

Excédent de l'exercice 2023 : 95 345,19 €

## **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Dépenses 2023 : 512 678,91 €

Recettes 2023 : 325 921,11 €

Déficit d'investissement de l'exercice 2023 : 186 757,80 €

Résultat final cumulé : déficit d'investissement cumulé : 241 559,86 €

Reste à réaliser en dépenses d'investissement : 80 499,59 € (repris BP 2024)

Reste à réaliser en recettes investissement : 500 000 € (repris BP 2024)

Excédent de fonctionnement cumulé : 232 210,85 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'affecter la somme de 232 210,85 € au compte 002 en recette de fonctionnement

Approuvé à l'unanimité

## **VOTE BUDGET PRINCIPAL 2024**

Il est constaté l'augmentation de la DGF

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote le budget communal pour un montant :

- section de fonctionnement équilibrée en dépenses et en recettes à 1 299 079,85 €.
- section d'investissement équilibrée en dépenses et en recettes à 2 332 782,74 € (y compris report 2023) permettant de financer notamment les opérations suivantes :
  - acquisitions matériel : 101 923,29 €
  - forêt communale : 30 000 et 2065,80 € (reste à réaliser)
  - aménagement lavoir : 10 000 €
  - aménagement aire nature et loisirs : 60 000 €
  - sécurisation RD 678 : 50 000 €
  - rénovation thermique bâtiments scolaires : 1 578 000 €
  - rue Vigne Renard : 75 000 € (reste à réaliser)

Adopté à l'unanimité

## **DELIBERATION PRET RELAIS TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE ECOLE**

Il est présenté les propositions pour un prêt relais en attente des subventions et du FCTVA.

Proposition retenue à l'unanimité : CREDIT AGRICOLE, durée 2 ans, taux fixe, annuités trimestrielles en attente de précisions complémentaires.

Intervention de Pascal VAN DORSSELAER qui demande d'attendre une baisse des taux en juin, possibilité de réviser ou non le taux.

Joël CORPET évoque la possibilité de prendre un taux variable.

### **DELIBERATION/PROPOSITION MODIFICATION COMPTE EPARGNE TEMPS AVANT COMITE SOCIAL DU TERRITOIRE**

En 2019, le Conseil Municipal s'était prononcé favorablement pour la mise en place du Compte Epargne Temps. Il convient de modifier les modalités d'utilisation des droits épargnés (en moyenne 20 jours) :

- Indemnisation selon la législation et la réglementation en vigueur en cas de départ de l'agent
- Le Compte Epargne Temps doit être soldé sauf nécessité de service à la date de radiation des cadres

Le Conseil Municipal approuve ces modifications dans l'attente de l'avis du Centre de Gestion

### **DELIBERATION/PROPOSITION MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE DES AGENTS AVANT COMITE SOCIAL DU TERRITOIRE**

En 2016, le Conseil Municipal s'était prononcé favorablement pour la mise en place du régime indemnitaire au profit des agents (qualité de la fonction et prime au mérite)

Il convient de remettre à jour le montant proposé par l'Etat et les nouveaux emplois et grades bénéficiaires.

Le Conseil Municipal approuve ces modifications dans l'attente de l'avis du Centre de Gestion

### **DELIBERATION PROGRAMMATION ANNUELLE TRAVAUX FORET**

Par manque d'information, la délibération est reportée au prochain Conseil Municipal

### **POINT TRAVAUX RENOVATION ECOLE**

Pascal VAN DORSSELAER intervient et précise :

- Nous avons gagné 15 jours par rapport au planning prévisionnel concernant la cour d'école
- Les toitures et les gouttières sont à remettre en état
- Accord pour l'auto consommation ENEDIS (comptage toutes les 15 mn au lieu de 30 mn)
- En attente de l'accord technique de l'APAVE pour la sous-toiture

- Problème de sécurité avec les artisans qui interviennent sur le chantier

## **POINT AIRE NATURE ET LOISIRS**

Intervention de Joël CORPET qui précise que les arbres ont repris et que 43 plantes aromatiques ont été plantées avec l'aide du JPPO (5/6 personnes) et Christine BOUILLOT.

En attente de devis pour l'aménagement de l'aire de pique-nique

## **INFORMATIONS DIVERSES : COMMISSION GARDERIE/CANTINE, PERMANENCES ELECTIONS EUROPEENNES, COMPTE RENDU RESEAU ELUS POUR AGIR, JPPO, POUVOIR DE POLICE REGLEMENT PUBLICITE GRAND CHALON**

- Désert médical : intervention de Claudine CORNU qui présente le groupe de réflexion santé.
  - o Un questionnaire a été mis en place par le groupe inter communal CHATENOY EN BRESSE/LANS/OSLON avec l'adhésion et le soutien du Grand Chalon dans le but d'attirer des professionnels de santé sur notre territoire
  - o Une conférence aura lieu à CHATENOY EN BRESSE le 29/06
- Commission garderie/cantine : intervention de Valérie THEVENOT

Suite au départ d'un agent pour cause de retraite, une proposition de réorganisation du service a été proposée à un autre agent. Un essai est prévu jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Un appel a été fait à 3 sociétés de nettoyage afin de pallier au changement de poste.

Il est mentionné que le revêtement serait à refaire au niveau des locaux afin qu'il soit adapté à la garderie

- Permanences élections européennes

Nécessité de mettre en place de nombreux panneaux pour les élections suite à une trentaine de listes électorales prévues. La liste officielle préfectorale nous oblige à mettre 5 emplacements mais suite aux différents travaux nous ne pourrions privilégier que 3 emplacements sur la commune.

Concernant la permanence du 09/06/24, un planning d'organisation est établi et 3 créneaux sont retenus.

- Compte rendu réseau élus pour agir

Intervention de Pascal VAN DORSSELAER et de Joël CORPET.

L'ADEME qui gère les collectivités territoriales veut orienter sur les particuliers au niveau des énergies renouvelables.

- Comité local de santé

Claudine CORNU présente les objectifs :

- Renforcer l'accès aux soins
- Octobre rose
- Santé mentale
- Démarche contre le harcèlement moral
- Mise en avant des risques scolaires pour les enfants
- Journée multi-dépistage ouverte à tous à SAINT MARCEL salle Alfred Jarreau le 04/06
- Aide aux aidants

- JPPO

Intervention d'Yvan NOEL

Suite à la démission du Président, rencontre avec les responsables Marina COMOLO et Rachel PERNOT. Il est rappelé que le JPPO n'est pas responsable des plantations de l'Aire Nature et Loisirs.

La commune et le JPPO travaillent en collaboration sur cet espace.

Concernant la prestation du JPPO au niveau scolaire, un agrément doit être demandé à l'académie

- Pouvoir de police règlement publicité Grand Chalon

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide le retrait de la délibération concernant le transfert des pouvoirs de police du Maire au Grand Chalon.

Ce vote fait suite à un courrier de la Sous-Préfecture nous demandant le retrait de la délibération.

Un simple courrier suffit à formaliser cette opposition.

- Vente terrain communal

La commune refuse de céder une parcelle de 400 m<sup>2</sup> située sous une ligne à haute tension aux gens du voyage qui souhaitent élargir leur entrée

- Octobre rose

Intervention de Valérie THEVENOT

La marche chalonnaise est fixée au 29/09 et la marche des communes est fixée au 06/10.

Des réunions pour l'organisation sont programmées.

- Préparation de l'exercice de gestion de crise

Cet exercice est prévu le 14/05 de 14 heures 30 à 15 heures 30 minutes

- Journée citoyenne

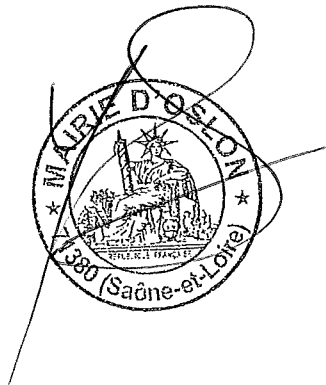
Cette journée est prévue pour le 25/05

## QUESTIONS DIVERSES

Prochaine séance le 27/05 à 19 heures

Fin de la séance 20 heures 45 mn

Le Maire



La Secrétaire de Séance

Claudine CORNU